

**Commune de Notre-Dame de Bondeville**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Le sept juin deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sur convocation de Madame le Maire en date du trente mai deux mille vingt-deux et sous sa présidence.***

Étaient présents : Myriam MULOT, Maire ; Christian FOSSOUL, Dieinaba SY, Eloi DIARRA, Michèle GUEROUT, Franck PETIT, Marie-Hélène HANIVEL, Bernard BIANCO, Adjoints ; Joël BENARD, Louissette LECOQ, Claude GOUPIL, Georges BENAKOU, Eric DURAND, Nathalie MOREL, Anne BENARD, Virginie BOTTAIS, David PERRAULT, Marc CHANTERIE, Alain QUIBEL, Patricia HAUCHARD, Chantal JARNIOU, Stéphane DUPONQ, Jean-Philippe TANNAY, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Christel DELAMARE ayant donné pouvoir à Michèle GUEROUT ; Elisabeth DURAND ayant donné pouvoir à Virginie BOTTAIS ; Martine ROBERGE ayant donné pouvoir à Eloi DIARRA ; Philippe RICHIER ayant donné pouvoir à Myriam MULOT ; Sandrine BELHACHE-DIET ayant donné pouvoir à Alain QUIBEL ; Lyes DAIBECHE ayant donné pouvoir à Patricia HAUCHARD.

Secrétaire de séance : Joël BENARD

*Membres en exercice : 29 – Présents : 23 – Pouvoirs : 6 – Voix délibératives : 29*

**2022-60**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le nouvel organigramme validé par les membres du Comité Technique du 12 mai 2022 et par les membres du conseil municipal du 07 juin 2022, visant à étendre les compétences du pôle "Patrimoine et moyens techniques", il apparaît nécessaire que ce dernier soit piloté par un(e) directeur(trice) ;

Considérant qu'il y a lieu de recruter un agent pour effectuer en missions principales (liste non exhaustive) :

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de patrimoine et d'espaces publics de la collectivité,
- Diagnostiquer l'ensemble du patrimoine de la collectivité, proposer et piloter une stratégie de gestion patrimoniale durable des bâtiments communaux,
- Elaborer, suivre et mettre en œuvre le budget de fonctionnement et d'investissement annuel du pôle,
- Assurer le management des responsables œuvrant au sein du pôle (fixer des objectifs, assurer un suivi des missions, ...),
- Concevoir, faire réaliser, en régie directe ou par des entreprises, les travaux d'entretien de rénovation, de construction ou aménagement du patrimoine bâti, coordonner l'activité des travaux, gérer les marchés d'entretien et de maintenance,
- ...

Considérant qu'il est demandé aux membres du Conseil Municipal de donner leur avis quant à la création d'un emploi correspondant au poste de "Direction du pôle Patrimoine et moyens techniques", comme suit :

- Création d'un emploi permanent à temps complet à tous les grades du cadre d'emploi d'ingénieur territorial,
- Fermeture d'un emploi permanent à temps complet au grade d'attaché.

**Commune de Notre-Dame de Bondeville**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Considérant que cette création et cette fermeture d'emplois interviendront au 9 juin 2022,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Myriam MULOT,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
par 23 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions**

**Décide :**

- De créer un emploi permanent à temps complet à tous les grades du cadre d'emploi d'ingénieur territorial, à compter du 9 juin 2022 ;
- De fermer un emploi permanent à temps complet au grade d'attaché à compter du 9 juin 2022 ;
- De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Rouen, à compter de sa publicité. Il sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.*

Affiché le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604743-20220608-2022-60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2022



Madame Le Maire,

Myriam MULOT